

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2021

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 03 Avril 2020 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » et la vérification de la composition de l'actif net pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2021. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 7 268 317,446 TND, un actif net de 7 231 668 ,397 TND et un bénéfice net trimestriel de 84 089,664 TND.

A notre avis, à l'exception des incidences du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers trimestriels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « AL HIFADH SICAV » au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les placements monétaires de la société « AL HIFADH SICAV » au 31 mars 2021 englobent des billets de trésorerie des émetteurs AMS et GIF évalués à cette date à respectivement 246 399,345 DT et 544 687,157 DT.

Les difficultés financières importantes de ces deux sociétés indiquent un doute significatif sur la capacité de ces dernières à rembourser ces billets de trésorerie bien qu'aucun impayés n'a été constaté au niveau de « AL HIFADH SICAV » sur ces deux sociétés à la date du présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 10,759 % du total des actifs se situant ainsi au-dessus de seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur : la note 2.2.2 « Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AL HIFADH SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Tunis, le 18 août 2021

Le Commissaire aux Comptes :
Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 Mars 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-mars-21	31-mars-20	31-déc.-20
Portefeuille-titres	3.1	3 824 876,096	3 883 193,946	3 866 086,181
Obligations de sociétés		955 319,911	1 350 803,347	1 055 933,024
Emprunts d'Etat		2 507 786,185	2 532 390,599	2 480 975,157
Titres des Organismes de Placement Collectif		361 770,000	0,000	329 178,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	3 430 430,359	2 534 561,773	3 725 866,570
Placements monétaires		2 470 344,855	1 726 068,445	2 232 091,339
Disponibilités		960 085,504	808 493,328	1 493 775,231
Créances d'exploitation	3.5	13 010,991	9 569,312	7 810,991
Total Actif		7 268 317,446	6 427 325,031	7 599 763,742
Passif				
Opérateurs Créditeurs	3.6	13 225,834	11 345,191	12 820,727
Autres créditeurs divers	3.7	23 423,215	16 442,454	18 883,744
Total Passif		36 649,049	27 787,645	31 704,471
Actif net		7 231 668,397	6 399 537,386	7 568 059,271
Capital	3.8	6 755 965,539	5 971 443,094	7 149 733,169
Sommes distribuables	3.11	475 702,858	428 094,292	418 326,102
Sommes distribuables des exercices antérieurs		395 370,445	330 400,300	31,282
Sommes distribuables de la période		80 332,413	97 693,992	418 294,820
Actif net		7 231 668,397	6 399 537,386	7 568 059,271
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		7 268 317,446	6 427 325,031	7 599 763,742

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2021	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2020	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2020
Revenus du portefeuille titres	3.2	47 994,154	53 085,334	213 167,804
Revenus des obligations		15 778,194	20 492,156	82 114,316
Revenus des emprunts d'Etat		32 215,960	32 593,178	131 053,488
Revenus des placements monétaires	3.4	57 708,274	65 265,097	239 529,454
Revenus des billets de trésorerie		32 146,814	53 138,903	182 647,835
Revenus des certificats de dépôt		7 674,990	0,000	19 610,080
Revenus des comptes à vue		12 837,586	12 126,194	37 271,539
Revenus des prises en pensions		5 048,884	0,000	0,000
Total des revenus des placements		105 702,428	118 350,431	452 697,258
Charges de gestion des placements	3.9	(13 225,832)	(11 345,189)	(47 688,545)
Revenus nets des placements		92 476,596	107 005,242	405 008,713
Autres charges	3.10	(6 860,369)	(6 988,708)	(27 536,056)
Résultat d'exploitation		85 616,227	100 016,534	377 472,657
Régularisation du résultat d'exploitation		(5 283,814)	(2 322,542)	40 822,163
Sommes distribuables de la période		80 332,413	97 693,992	418 294,820
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 283,814	2 322,542	(40 822,163)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(13 441,663)	(5 454,013)	(13 174,719)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		11 915,100	0,000	82,390
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000
Résultat net de la période		84 089,664	94 562,521	364 380,328

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2021	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2020	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2020
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	84 089,664	94 562,521	364 380,328
Résultat d'exploitation	85 616,227	100 016,534	377 472,657
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(13 441,663)	(5 454,013)	(13 174,719)
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	11 915,100	0,000	82,390
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
Distributions de dividendes	0,000	0,000	(338 670,865)
Transaction sur capital	(420 480,538)	(160 564,847)	1 076 810,096
Souscription	946 848,524	974 529,306	9 273 317,928
Capital	903 100,000	933 400,000	9 157 600,000
Régularisation des sommes non distribuables	(14 496,758)	(13 177,904)	(140 514,418)
Régularisation des sommes distribuables	58 245,282	54 307,210	256 232,346
Rachat	1 367 329,062	1 135 094,153	8 196 507,832
Capital	1 301 800,000	1 085 600,000	8 105 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	(20 955,691)	(15 432,672)	(123 897,577)
Régularisation des sommes distribuables	86 484,753	64 926,825	215 405,409
Variation de l'actif net	(336 390,874)	(66 002,326)	1 102 519,559
Actif net			
En début de période	7 568 059,271	6 465 539,712	6 465 539,712
En fin de période	7 231 668,397	6 399 537,386	7 568 059,271
Nombre d'actions			
En début de période	72 656	62 130	62 130
En fin de période	68 669	60 608	72 656
Valeur liquidative	105,311	105,589	104,162
Taux de rendement de la période	1,103%	1,465%	5,331%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 MARS 2021

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH-SICAV arrêtés au 31 Mars 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/03/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 mars 2021 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « AL HIFADH SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.2.3 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle

portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.2.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.2.5 Opérations de pensions livrées :

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus de placements monétaires sous une rubrique distincte « revenus des prises en pension ».

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Mars 2021	% Actif
Titres OPCVM	3 000	361 018,500	361 770,000	4,977%
FCP WAFA CAPITALISATION	3 000	361 018,500	361 770,000	4,977%
<u>Obligations de sociétés admises à la cote</u>		929 017,010	955 319,911	13,144%
AMEN BANK SUB 2011	2 047	20 464,060	20 975,404	0,289%
ATL 2019-1	1 000	80 000,000	82 339,200	1,133%
BH 2009-B	4 000	122 800,000	124 099,200	1,707%
BTE 2010-B	6 000	300 000,000	307 540,800	4,231%
BTE 2019-1	1 000	100 000,000	102 016,800	1,404%
HANNIBAL LEASE 2016-01	6 000	120 000,000	125 553,600	1,727%
UIB 2009/1 (20 ANS)	2 801	125 752,950	129 964,107	1,788%
UIB SUB 2015	1 500	60 000,000	62 830,800	0,864%
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>		2 625 746,000	2 507 786,185	34,503%
Obligations de l'Etat		3 173,500	3 368,100	0,046%
EMPRUNT ETAT 2014 C/6,35%	46	2 190,000	2 330,222	0,032%
EMPRUNT ETAT 2014 B/6.15%	50	983,500	1 037,878	0,014%
Bons du trésor assimilables		2 622 572,500	2 504 418,085	34,457%
BTA 6.9% 9 MAI 2022 (15 ANS)	2 364	2 622 572,500	2 504 418,085	34,457%
TOTAL		3 915 781,510	3 824 876,096	52,624%

3.2 Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 47 994,154 DT pour la période du 01/01 au 31/03/2021 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Mars 2021	Période du 1er janvier au 31 Mars 2020	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020
Revenus des obligations et valeurs assimilées	47 994,154	53 085,334	213 167,804
Revenus des obligations de sociétés	15 778,194	20 492,156	82 114,316
- intérêts	15 778,194	20 492,156	82 114,316
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	32 215,960	32 593,178	131 053,488
- intérêts	32 215,960	32 593,178	131 053,488
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
TOTAL	47 994,154	53 085,334	213 167,804

3.3 Les placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à 3 430 430,359 TND se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% Actif
Placements monétaires		2 449 736,854	2 470 344,855	33,988%
Emetteur AMS				
Billets de trésorerie	1	244 647,202	246 399,345	3,390%
AMS 90J 02/03/2021 (11%)	1	244 647,202	246 399,345	3,390%
Émetteur Electrostar				
Billets de trésorerie	2	390 742,978	397 445,518	5,468%
ELECTROSTAR 100J 04/01/2021 (11%)	1	292 884,097	299 050,439	4,114%
ELECTROSTAR 90J 09/03/2021 (11%)	1	97 858,881	98 395,079	1,354%
Emetteur GIF				
Billets de trésorerie	1	538 223,844	544 687,157	7,494%
GIF 90J 10/02/2021 (11%)	1	538 223,844	544 687,157	7,494%
Emetteur TSB				
Certificat de dépôt	1	499 198,277	499 839,398	6,877%
CD TSB 10J 24/03/2021 (7,23%)	1	499 198,277	499 839,398	6,877%
Créances sur opérations de pensions livrées		776 924,553	781 973,437	10,759%
Pension livrée ATTIJARI BANK au 30/06/2021 à 7,15% pour 91 jours : 613 BTA 6.5% Juin 2025		640 946,082	645 783,444	8,885%
Pension livrée ATTIJARI BANK au 30/06/2021 à 7% pour 61 jours : 133 BTA 6,11% Novembre 2021		135 978,471	136 189,993	1,874%
Disponibilités		960 085,504	960 085,504	13,209%
Dépôts à vue		960 085,504	960 085,504	13,209%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		3 409 822,358	3 430 430,359	47,197%

3.4. Les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2021 au 31/03/2021 à 57 708,724 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Mars 2021	Période du 1er janvier au 31 Mars 2020	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020
Intérêts des billets de trésorerie	32 146,814	53 138,903	182 647,835
Intérêts des certificats de dépôt	7 674,990	0,000	19 610,080
Intérêts des comptes courants	12 837,586	12 126,194	37 271,539
Revenus des prises en pensions	5 048,884	0,000	0,000
TOTAL	57 708,274	65 265,097	239 529,454

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 13 010,991 TND au 31/03/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2021	Montant au 31/03/2020	Montant au 31/12/2020
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	10,991	69,312	10,991
Agios créditeurs à recevoir	13 000,000	9 500,000	7 800,000
TOTAL	13 010,991	9 569,312	7 810,991

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à 13 225,834 TND et représente le montant de la rémunération due au gestionnaire, dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2021	Montant au 31/03/2020	Montant au 31/12/2020
Rémunération Distributeurs	4 723,511	4 051,855	4 578,830
Rémunération Gestionnaire	5 668,214	4 862,222	5 494,595
Rémunération Dépositaire	2 834,109	2 431,114	2 747,302
TOTAL	13 225,834	11 45,191	12 820,727

3.7. Autres Créditeurs Diverss :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à 23 423,215 TND et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2021	Montant au 31/03/2020	Montant au 31/12/2020
Redevance CMF	658,227	545,431	612,565
Provision jeton de présence	14 958,930	13 825,013	12 000,000
Honoraires commissaire aux comptes	7 732,880	1 616,160	6 130,160
TCL	73,178	101,314	141,019
Impôt à payer	0,000	354,536	0,000
TOTAL	23 423,215	16 442,454	18 883,744

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2021 au 31/03/2021 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 01-01-2021</u>	
Montant (en nominal)	7 265 600,000
Nombre de titres	72 656
Nombre d'actionnaires	220
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	903 100,000
Nombre de titres émis	9 031
Nombre d'actionnaires nouveaux	90
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	1 301 800,000
Nombre de titres rachetés	13 018
Nombre d'actionnaires sortants	130
<u>Capital au 31-03-2021</u>	
Montant (en nominal)	6 866 900,000
Sommes non distribuables	(110 934,461)
Montant du capital au 31-03-2021	6 755 965,539
Nombre de titres	68 669
Nombre d'actionnaires	180

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et des plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/03/2021 :

Désignation	Montant au 31/03/2021	Montant au 31/03/2020	Montant au 31/12/2020
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	(8 044,500)	0,000	8 796,000
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur obligations et valeurs assimilées	(5 397,163)	(5 454,013)	(21 970,719)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	11 915,100	0,000	0,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	0,000	0,000	82,390
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
RESULTATS NON DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	(1 526,563)	(5 454,013)	(13 092,329)
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	(115 866,831)	(86 157,661)	(86 157,661)
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	(14 496,758)	(13 177,904)	(140 514,418)
Régularisations sommes non distribuables rachats	20 955,691	15 432,672	123 897,577
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUTABLES	(110 934,461)	(89 356,906)	(115 866,831)

3.9. Les charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2021 au 31/03/2021 à 13 225,832 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2021	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2020
Rémunération Distributeurs (TSB et TSI)	4 723,509	4 051,853	17 031,622
Rémunération gestionnaire (TSI)	5 668,214	4 862,222	20 437,940
Rémunération dépositaire (TSB)	2 834,109	2 431,114	10 218,983
TOTAL	13 225,832	11 345,189	47 688,545

3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2021 au 31/03/2021 à 6 860,369 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2021	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2020	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2020
Rémunération commissaire aux comptes	1 602,720	1 949,793	6 463,793
Redevance CMF	1 889,359	1 620,703	6 812,481
Jetons de présence	2 958,930	2 983,617	13 158,604
Contribution Sociale de Solidarité	200,000	200,000	200,000
Autres impôts	209,360	234,595	901,178
TOTAL	6 860,369	6 988,708	27 536,056

3.11. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/03/2021 :

Désignation	Résultat en instance d'affectation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations Rachats	Sommes distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	418 326,102	-	51 997,124	-74 952,781	395 370,445
Exercice n	-	85 616,227	6 248,158	- 11 531,972	80 332,413
Sommes Distribuables					475 702,858

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 31 Mars 2021, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSB (Ex STUSID BANK) assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.